

L'actualité de l'école vue par Jean-Marie Cleusix

Dans sa séance du 11 février dernier, le Conseil d'Etat a adopté l'ordonnance concernant la loi sur l'enseignement primaire et a décidé du temps d'enseignement imparti aux différentes disciplines des classes primaires des deux régions linguistiques. La grille horaire 2015/16 pour les cycles 1 et 2 subit quelques aménagements.

Jean-Marie Cleusix, s'il fallait retenir trois points forts en lien avec l'ordonnance concernant la LEP, que mentionneriez-vous?

Les trois points forts de l'ordonnance concernent le titulariat, rémunéré à hauteur d'un montant correspondant à une demi-période semaine, l'introduction de la médiation scolaire dès 2016/17 ainsi que les études dirigées proposées aux élèves du cycle 2.

Et au niveau de l'organisation scolaire, quelles sont les nouveautés?

Il y a tout d'abord le passage de 33 à 32 périodes, ce qui permet d'avoir des grilles unifiées de la 5H à la fin du secondaire II général et d'offrir une meilleure répartition des cours sur la journée, avec 4 heures d'école les matins et 3 les après-midi. Par ricochet, cela permet aux directions de simplifier l'organisation des transports, des repas, etc. Conformément à la LEP, les grilles horaires ne sont par ailleurs plus calculées en minutes, mais en périodes, ce qui améliore la clarté et la lisibilité sur l'ensemble de la scolarité, tant du côté de l'école que du côté organisationnel, tout en laissant une certaine souplesse sur le terrain.



Jean-Marie Cleusix

Les échos liés à cette nouvelle organisation semblent positifs... La presse parle même de quasi-unanimité...

Le commentaire des directeurs varie de «content» à «très content», avec évidemment encore quelques points minimes à clarifier. Il faudra, comme lors de toute nouvelle introduction, un peu de temps pour les réglages fins.

Même si la baisse de temps en AC&M peut être compensée par l'allocation complémentaire pour le soutien et le développement d'activités artistiques au sein du centre scolaire, les enseignants de cette branche se disent insatisfaites. Que leur répondez-vous?

Une partie des enseignants AC&M n'ont pas la possibilité, du fait de leur formation trop exclusive, d'enseigner d'autres branches. Avec l'allocation complémentaire pour com-

penser les minutes perdues à la grille, les directeurs décideront de leur attribuer ou non le même nombre d'heures que les années précédentes. Je comprends leur inquiétude, cependant comme ces allocations complémentaires n'ont pas été attribuées, attendons de voir ce que les directions proposent. Le Service n'interviendra qu'en connaissance de cause et si cela est indispensable.

A la lecture de la nouvelle grille horaire, force est de constater que le français voit son temps d'enseignement très légèrement diminué aux cycles 1 et 2. Cette situation n'est-elle point paradoxale, sachant que le Département paraissait vouloir un recentrage de l'école sur les apprentissages fondamentaux?

Sur l'ensemble des 3 cycles de la scolarité, nous avons maintenu les exigences en langue 1. Pour le Valais romand, il y avait jusqu'à présent 74,4 périodes allouées et avec la nouvelle grille, il y a 73 périodes, donc la baisse, due aux arrondis, est insignifiante. Cette perte de quelques minutes sur 11 ans de scolarité obligatoire n'affectera pas la qualité de la formation en français. Et si l'on regarde les grilles d'un peu plus près, on peut constater que l'on a même légèrement augmenté la dotation du français en 5H et 6H, c'est-à-dire au moment où la faculté d'apprentissage est excellente.

A noter encore que, dans le Haut-Valais, le temps consacré à la langue 1 sur l'ensemble de la scolarité n'est que de 63 périodes, alors que culturellement l'allemand n'est pas la première langue.

Au niveau des SHS, l'enseignement de l'histoire, de la citoyenneté et de la géographie gagne du temps sur les 3 cycles, alors que l'enseignement de l'éthique et culture religieuse diminue, même si introduit dès la 1H. Pourquoi ce choix?

Nous trouvons la hausse des exigences du Plan d'études romand pour l'histoire, la citoyenneté et la géographie pertinente, aussi il fallait quelque peu augmenter le temps d'enseignement de ces branches, mais nous n'avons pas touché aux disciplines fondamentales. Il est à noter que si l'on regarde les cycles 1 et 2, l'augmentation est toutefois minime.

Concernant l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse, il faut dire très clairement les choses: actuellement, dans les cycles 1 et 2, deux heures étaient inscrites au programme dès la 3H, mais n'étaient pas toujours valorisées. Avec le chef du Département, nous avons rencontré Monseigneur l'Evêque de Sion et les responsables de l'enseignement religieux et avons décidé tous ensemble que la perte d'heures serait compensée par l'augmentation des fenêtres catéchétiques qui sont très appréciées, car elles permettent de cibler l'enseignement religieux sur des événements ou des thématiques importantes.

Sait-on déjà quels seront les contenus d'enseignement en 1H-2H en la matière?

Le groupe mandaté par le chef du Département en discutera prochainement. Il s'agira de définir les grandes lignes des cours d'éthique et de culture religieuse, en lien avec l'introduction des moyens Agora qui remplacent Enbiro, et de préciser le contenu des fenêtres catéchétiques.

Documents officiels SE
www.vs.ch/enseignement

Quels sont les grands dossiers du SE pour ces prochains mois?

Au-delà de l'importante liste (ndlr: cf. encadré), un des moments-clés sera assurément la rentrée scolaire avec la mise en place des changements liés à l'ordonnance de la LEP et à la nouvelle grille horaire pour

les cycles 1 et 2.

Pour la suite, avec le chef du Département, nous avons la volonté de laisser les directeurs et les enseignants se consacrer à l'enseignement, sans proposer d'importantes nouveautés organisationnelles ou pédagogiques. ●

Les dossiers en cours

Ecole primaire

- finalisation de l'organisation 2015/16 pour la scolarité obligatoire – fin: juin 2015
- mise en œuvre de 32 périodes – semaine (au lieu de 33)
- mise en œuvre des nouvelles grilles horaires Haut – Bas
- mise en œuvre des apports de l'ordonnance sur l'école primaire (médiateurs, titulaires, études dirigées)
- nouveau cahier des charges des titulaires du primaire
- ordonnance sur l'évaluation, en cours de rédaction

Sec I

- cahier des charges révisé des titulaires du sec I
- inventaire des forces et faiblesses du nouveau CO

Sec II général

- organisation année scolaire prochaine du secondaire II – fin: juin 2015
- développement et mise en œuvre des premières mesures de revalorisation des gymnases
- développement du bilinguisme dans les collèges
- analyse des filières ECG (forces-faiblesses)
- statut du collège de l'Abbaye – St Maurice
- avenir du bâtiment de la piscine de Brigue

HEP

- statut du personnel de la HEP: finalisation du dossier
- dossier avenir de la HEP: organisation et liens avec le SE et les écoles valaisannes
- réflexion sur l'animation pédagogique: un groupe de travail commence ses travaux

Tous

- stratégie de financement des constructions scolaires
- cahier des charges des enseignants de tous degrés: lancement des travaux de réforme
- préparation du budget 2016: premières esquisses
- entrée en fonction de personnel: nouvel inspecteur, nomination du/de la nouveau/nouvelle responsable du secondaire II, mises au concours, etc.
- mise en route d'un groupe de travail concernant l'enseignement religieux dans les écoles
- grand projet sur le bilinguisme dans le canton